

La Villeneuve de Grenoble. Paysagiste : Michel Corajoud

Bernadette Blanchon

LES PAYSAGISTES FRANÇAIS DE 1945 À 1975

L'OUVERTURE DES ESPACES URBAINS

La génération de jeunes paysagistes connus pour leur implication dans la création d'espaces urbains, formée par des personnalités aussi différentes que Jacques Simon, Jacques Sgard, Michel Corajoud ou Bernard Lassus, s'inscrit dans une histoire récente de la profession. Peu à peu les institutions ont reconnu la spécificité d'une intervention attachée à mettre en valeur le site, la puissance de la végétation, et à dessiner les contours d'une économie de l'aménagement.

Une génération d'inventeurs

Persuadé de la nature structurante des espaces libres, Jean-Claude-Nicolas Forestier¹ expose ses idées dans un petit ouvrage paru en 1906, *Grandes villes et systèmes de parcs*². Il propose une alternative au système des promenades d'Alphand qui renvoie à un système de voies hiérarchisé, à un art de l'articulation, fondé sur une analyse de la différenciation en cours des mobilités. Soucieux de diffusion auprès du grand public, à la fois jardinier et artiste, ingénieur et urbaniste, architecte et horticulteur, par ses compétences pluridisciplinaires, Forestier incarne le précurseur du paysagiste actuel.

Sous l'Occupation allemande, un service de l'Urbanisme est créé boulevard de la Bastille. Là, dès 1940, sous la responsabilité d'Édouard Crevel, architecte en chef de la Ville de Paris et du département de la Seine, et de Robert Joffet, ingénieur en chef des Travaux de Paris, chef du service technique de l'aménagement de la zone³, des architectes et ingénieurs échappent au chômage puis au service du Travail obligatoire, ainsi que des ouvriers des usines Renault et Citroën, en effectuant des travaux de terrassements et d'aménagement sur l'ancienne zone de servitude militaire. Le service de Joffet devient celui des Travaux Neufs, par opposition à celui de la Conservation, situé Porte d'Auteuil, chargé de l'entretien du domaine existant. À partir de la reprise des thèses de Forestier, l'équipe de Joffet, autour d'Albert Audias, pilier du service, après onze ans de collaboration chez Duprat, redéfinit un véritable réseau de promenades, jardins et terrains de sports pour Paris et sa banlieue ; mais l'absence de moyens cantonne les projets aux cartons à dessin. La

priorité est donnée aux terrains de sports des écoles : les Terrains d'éducation physique (TÉP) et les Centres scolaires d'éducation physique (CSEP) sont traités comme des parcs ; les allées paysagées y sont tracées dans une végétation abondante. La ceinture de parcs, de squares et de terrains de jeux reprend le grand espace libre prévu là dès 1912.

La création de l'Ordre des Architectes, en 1940, contraint les paysagistes à abandonner leur titre favori d'« architecte-paysagiste ». Handicapés par cette interdiction qui réserve l'essentiel du travail de reconstruction aux architectes et aux ingénieurs, tous se mobilisent pour la création d'un établissement d'enseignement et d'un diplôme.

La création d'un enseignement

Dès 1945, la création de la Section du paysage et de l'art des jardins apparaît comme l'expression politique du désir de donner un rôle aux paysagistes dans le rétablissement de la France. Audias, qui a participé à sa mise en place, Roger Puget, urbaniste en chef du ministère de la Reconstruction et de l'Urbanisme, Henri Thébaud, créateur de jardins « art-déco », encadrent cette unique année d'enseignement, bientôt doublée⁴. Mais les plus appréciés sont les responsables de l'atelier, unanimement cités⁵ pour le goût du projet qu'ils transmettent : André Rioussé d'abord, architecte et entrepreneur de jardins, qui a réalisé les espaces exté-

1. Forestier J.-C.-N. (1861-1930).

2. Forestier J.-C.-N., *Grandes villes et systèmes de Parcs*, Paris, Hachette, 1906. Reéd. Norma, Paris, 1997.

3. La zone *non aedificandi*, zone de servitude militaire entourant la ceinture des fortifications de Thiers.

4. L'enseignement dure deux ans à partir de 1950, précédés par une année d'initiation pour ceux qui ne sont pas ingénieur horticoles. Ensuite, à l'issue de deux ans de stage en entreprise, ils établissent une esquisse en loge qu'ils doivent, si elle est acceptée, développer et mettre au point jusqu'aux détails et estimatif dans les deux ans suivants.

5. In *Questionnaire adressé aux anciens de la section du paysage* ; 34 réponses sur 158 envois, 1995.

rieurs de la banlieue-jardin de la Butte Rouge à Chateaufort-Malabry, puis, à partir de 1953, Théo Leveau, qui a été le collaborateur de Forestier à La Havane.

Après la guerre, Joffet dirige le service des Parcs, jardins et espaces verts de la Ville de Paris, issu de la fusion de son service avec celui de la Conservation ; il reprend les projets élaborés avant et pendant la guerre. Le parc Kellermann, du paysagiste Jacques Gréber, initié dans le cadre de l'exposition de 1937, poursuivi en 41 dans celui des Grands Travaux, est terminé en



L'unité de voisinage de Beaulieu. Le Rond-point, Saint-Etienne.
Paysagiste : Jean Marc.

1950. L'ancienne zone des « fortifs » poursuit son aménagement au pied des barres de logements sociaux : c'est la « zone verte » ponctuée de quelques squares, où Audias réalise de nombreux aménagements.

Les paysagistes dans les grands ensembles⁶

Confrontés aux grands ensembles, les paysagistes font preuve d'un grand dynamisme face à une situation inhabituelle tant par l'ampleur de l'opération que par la faiblesse des budgets affectés aux espaces extérieurs. C'est le passage de la génération des ingénieurs horticoles à celle des paysagistes diplômés. L'enjeu est aussi celui de la dissociation du paysagiste-entrepreneur et du paysagiste-concepteur, rendue possible par l'existence d'une formation et d'un diplôme.

Trois opérations appartiennent au « Secteur industrialisé », plan quinquennal de constructions lancé par le ministère de la Reconstruction et de l'Urbanisme en 1951 ; à celles-ci s'ajoute l'opération de Sarcelles, réalisée par la SCIC à partir de 1955, dont le responsable, Léon-Paul Leroy, préconisait : « un logement, un parking, un arbre, un arbuste et une fleur... ». Jean Camand qui en réalise les aménagements paysagers est ingénieur horticole, diplômé en 1944, il s'installe en

libéral en 1950 après un bref passage dans le service de Joffet. On lui doit le square Sainte Odile à Paris XVIIe.

Beaulieu à Saint-Etienne

Sur la colline de Beaulieu, au sud de Saint-Etienne, une opération exemplaire, porteuse des idéaux fonctionnalistes est réalisée dès 1951. Des parrains prestigieux⁷ et l'élite stéphanoise sont mobilisés pour ce premier grand ensemble local : «... l'un des rares (exemples) dans l'histoire de l'architecture qui ait su concilier non seulement les contraintes de la construction industrialisée avec le respect de la topographie mais qui ait su exploiter les potentialités de cette dernière pour mieux organiser l'espace »⁸. Tantôt les bâtiments suivent le dessin de la courbe de niveau 600, devenue rue Le Corbusier, tantôt ils s'installent perpendiculairement à la pente, reliés à la rue par des passerelles ou de grands escaliers. A la maîtrise de l'implantation des bâtiments répond la virtuosité d'un art paysager étonnant dû au talent de l'ingénieur horticole Jean Marc, responsable du service d'espaces verts de la Ville.

Diplômé de l'ENH où il entre en 1922 à 17 ans, concret et pragmatique, peu enclin à théoriser, ce méridional d'origine alsacienne est un homme de son époque, c'est à dire celle de Forestier et de Duprat,

6. Il s'agit des opérations suivantes : 1. Unité de voisinage de Beaulieu-Le Rond-Point, Saint Etienne, Hur, Gouyon, Farat, 1950-1956, 1 200 lgts, paysagiste : Jean Marc. 2. La cité de l'Aubépin, Chalon-sur-Saône, Jerrold, Fournier, Petit, 1952-1961, 1 500 lgts, paysagiste : Henri Pasquier. 3. Unité de voisinage de Bron-Parilly, Bron, Lyon est, Bourdeix, Gagès et Grimal, 1954-1960, 2 600 lgts, paysagistes : Michel et Ingrid Bourne. 4. Ville nouvelle de Sarcelles-Lochères, Paris nord, Boileau et Labourdette, 1954-1976, 12 300 lgts, paysagiste : Jean Camand. 5. Grand ensemble de Massy-Antony, Paris sud, Sonrel et Duthilleul..., 1962-1968, 9 400 lgts, paysagiste : Pierre Roulet et Michel Cassin. 6. Unité de voisinage de La Maurelette, Marseille nord, Pierre et Jacques Chirié, 1959-1966, 750 lgts, paysagiste : Jacques Sgard, Bernard Lassus, coloriste. 7. Village olympique, Grenoble, M. Novarina, 1962-1968, 1 030 lgts, paysagiste : J.-C. St Maurice. 8. Les Minguettes, ZUP, 2^e tranche, Vénissieux-Lyon sud, Beaudouin, Bornarel, Grimal, 1966-1972, 1 800 lgts (total : 9 000 lgts), paysagistes : Michel et Ingrid Bourne. 9. Les Chatillons, ZUP, Reims, Tremblot et Clauzier, 1966-1970, 3 000 lgts, paysagiste : J. Simon. 10. La Villeneuve, Grenoble-Echirolles, AUA, Loiseau et Tribel, 1968-1973, paysagiste : CCH, Michel Corajoud, E. Ciriani, B. Huidobro. Voir : Bernadette Blanchon, « Les paysagistes en France depuis 45, l'amorce d'une indiscipline ou la naissance d'une profession » in *Les espaces publics modernes*, collectif, sous la dir. de V. Picon-Lefebvre, 1997, Le Moniteur, pp. 197-210 ; et le rapport de recherche : *Les pratiques paysagères de 1945 à 1975 en France, dans les grands ensembles d'habitations*, 1998, ENSP- Plan Construction et Architecture, Ministère de l'Équipement, des Transports et du Logement, diffusé par VRD, EA Nantes.

7. Roger Puget, Urbaniste de l'État, enseignant à la Section du Paysage et de l'Art des Jardins, Jean Dubuisson, architecte-conseil de la DDE, Eugène Claudius-Petit, alors ministre de la Reconstruction et de l'Urbanisme et maire de Firminy, commune voisine et Adrien Spinetta, directeur de la Construction et promoteur du « Secteur Industrialisé ».

8. Bonilla M., Tomas F., Vallat D., *L'immeuble collectif des années cinquante, Saint-Étienne : de la place Foch à Beaulieu*, 1993, Publications de l'Université de Saint-Étienne, p. 128.



Le parc Kennedy, ville nouvelle de Sarcelles-Mochères.
Paysagiste : Jean Camand.

celle de l'exposition des Arts Décoratifs. Il apprécie autant le verre cassé « art déco » que les écrits de Le Corbusier, il aime heurter les couleurs, le rosier est sa plante fétiche ; il est à la fois empreint des recherches de l'entre-deux-guerres, encore inspiré des recettes du XIXe siècle et curieux de nouvelles expériences.

Les espaces libres sont traités comme des squares urbains, des rues, des places adaptés à l'échelle du grand ensemble. Découpés à partir des courbes de niveaux, ils sont caractérisés par un système de haies et de contre-haies étagées, doubles ou triples et de plantations d'arbres rythmés, selon un dessin géométrique et des alternances de couleurs. Si un certain décalage dans la maturation des réflexions⁹ et des savoir-faire architecturaux et paysagers est sans doute perceptible, l'intuition de la mesure et de l'usage de cette unité de voisinage est d'une grande justesse. L'étalement des budgets ne permet pas la réalisation des espaces extérieurs avant 1964, mais Jean Marc pensait qu'il était nécessaire de laisser vivre un groupe d'habitations avant de planter afin de reprendre les chemins tracés par l'usage. Les haies plantées par le paysagiste rejoignent les haies bocagères des collines environnantes et inspireront plus tard (1979-82) l'équipe de l'AUA pour son travail de réhabilitation du quartier de Montreynaud.

Le rôle des services d'HLM

La commande est alors peu ou pas formulée, l'attente est implicite : quelque chose en plus, d'agréable, de sain... Mais à côté de l'effervescence générale centrée sur l'industrialisation du bâtiment, le désintérêt pour les espaces ouverts est manifeste... « À cette époque, les architectes ne jouaient pas au paysagiste »¹⁰... et laissaient toute latitude à celui-ci pour mener son projet à bien. À Chalon-sur-Saône, Henri Pasquier, personnalité truculente, y voit un gage de qualité : « faisons des espaces verts tant qu'on ne parle pas de nous » dit-il à son collaborateur.

Formé à l'École du Breuil, passionné par la place du jardin dans la ville¹¹, homme de grande culture, il collabore à de nombreuses revues et sera co-fondateur de l'ESAJ¹², vers 1960, avec Jean-Bernard Perrin et Met de Penninghen. Pour lui, les nouveaux professionnels sont « certainement moins des architectes-paysagistes que des architectes-urbanistes ».

Jean Marc est à l'origine de la création d'un service d'espaces verts à l'Office d'HLM, sur le modèle de celui de Chalon-sur-Saône, mis en place par Henri Pasquier. Car, comme souvent, c'est l'office d'HLM qui finança la réalisation des espaces verts. Il faut néanmoins relever que c'est par le biais d'un transfert de charges qui s'opère au détriment des ménages, à payer en plus des loyers.

La Cité de l'Aubépin à Chalon-sur-Saône est réalisée sur le site d'une ancienne tuilerie, les logements sont répartis dans deux types de barres orientées nord-sud entourant un grand espace central. Le sentiment d'habiter dans un parc domine ; les pièces d'eau aménagées grâce au terrain argileux ainsi que les grandes clairières de jeu, cernées par des haies taillées, au sein de massifs boisés allient des formes d'inspiration naturaliste à des techniques forestières de plantation. Un semis de trèfle blanc stimule la croissance des jeunes plants forestiers, mais la baisse des effectifs d'entretien a entraîné l'abandon des haies et des parterres de vivaces.

La mécanisation des techniques du paysage

Si dans ces deux opérations s'appliquent, comme à Sarcelles, des méthodes de conception héritées d'avant-guerre, le cas est différent à Bron-Parilly où sont appelés en 56 à la rescousse deux jeunes paysagistes à peine sortis de Versailles, Michel et Ingrid Bourne. Pas de budget, pas de relevé topographique, pas de commande claire ; de grands dénivelés séparent les bâtiments des voies déjà réalisées : cette gageure stimulante fera d'eux les habitués des causes difficiles ! Curieux de retrouver les images de la charte d'Athènes et de mettre en relation de grands espaces avec de grands bâtiments, ils s'intéressent à ce changement d'échelle et lui apportent des réponses nouvelles, puisées dans la culture allemande d'Ingrid. À Hambourg,

9. Blanc J.-N., Bonilla M., Tomas F., Vallat D., *Les grands ensembles et leur réhabilitation (1952-1992)*, BRA, Ministère de l'Aménagement du Territoire et des Transports, 1995.

10. Monsieur Soubéran, responsable du Service d'Espaces Verts créé par Jean Marc à l'Office d'HLM ; il a participé avec ce dernier à la réalisation de l'opération.

11. La thèse d'Henri Pasquier (1909-1993), jamais soutenue, à l'Institut d'Urbanisme, avait pour titre prometteur « Le jardin dans la cité », sous la direction de Marcel Poète.

12. L'École supérieure d'art des jardins.

ils ont l'exemple de grandes réalisations mécanisées ou encore celui des plantations autoroutières d'Alwin Seifert¹³. Ils utilisent des techniques mécanisées de terrassement et de semis et délaissent les haies : « il semblait que ce n'était pas à l'échelle des bâtiments et qu'il valait mieux travailler en masses forestières ; comme dans les dessins de Le Corbusier... »¹⁴. Le chantier se fera directement sur le terrain avec des bulldozers dirigés en régie par Bourne... La pépinière paternelle fournira les



La cité de l'Aubépin, Chalon-sur-Saône, 1964. Paysagiste : Henri Pasquier.

essences aptes à pousser sur ces sols quasi-stériles. «... La mise en œuvre et le projet se constituaient l'un de l'autre, comme il en avait été pour la construction des bâtiments... Ceux-ci furent inscrits dans un paysage d'un nouveau type pour une ville. »

L'influence des cultures du nord de l'Europe

Déçus par un enseignement qui reste figé dans la tradition horticole malgré les efforts du corps enseignant et la présence de figures telles que Rioussou ou Leveau, les jeunes paysagistes sont nombreux à se tourner vers l'Institut d'urbanisme où enseigne Robert Auzelle.

Brillant élève de la deuxième promotion de la Section, Jacques Sgard, après un stage aux Pays-Bas, soutient son mémoire d'urbanisme sur le thème de « Récréation et paysage aux Pays-Bas », dirigé par Jean Royer, directeur de la revue *Urbanisme* et le professeur Bijhouwer, paysagiste hollandais réputé, pionnier dans sa profession sur les questions d'urbanisme, au contact duquel il complète sa formation. Il en rapporte un intérêt jamais démenti pour le « grand paysage » approche planificatrice à l'échelle du territoire. Avec Pierre Roulet et Jean-Claude Saint-Maurice, il fonde

« L'atelier de Paysage », l'une des premières structures libérales, lieu de rencontre et de débats pour de nombreux étudiants de Versailles comme Pierre Dauvergne, devenu responsable du service d'aménagement urbain du département du Val-de-Marne, ainsi que des stagiaires étrangers comme Léandro Delgado, uruguayen, élève de Roberto Burle-Marx.

Les accents régionalistes d'un paysage moderne

L'unité de voisinage de la Maurelette est l'un des rares projets de logements auquel Jacques Sgard participe. Il rejoint, dès 1959, l'équipe des frères Chirié, militants régionalistes, outrés par les réalisations des Parisiens à Marseille – dont Le Corbusier – qu'ils critiquent pour leur inattention aux impératifs de la géographie et de la culture locales. Sur la colline des bastides au nord de Marseille, les bâtiments sont posés sur un sol en forte pente et ménagent un sous-sol fragile ; un enchaînement de placettes minérales surmonte les parkings, autour de l'ancienne bastide accompagnée de sa tèse¹⁵ et de son allée de platanes.

Mis au point au cours de colloques pluridisciplinaires réunissant architectes, paysagistes, coloristes, médecins, psychologues, assistants sociales..., le projet reflète l'actualité d'une approche systématique normative des espaces extérieurs, à laquelle sont associés tous les spécialistes nécessaires à la mise en place d'espaces adaptés à chaque tranche d'âge. D'autre part, le paysagiste, rejoint par le coloriste Bernard Lassus, et les architectes partagent une attention commune pour les contraintes locales du site provençal.

Le modelage du sol ou l'art de la transition

Jean-Claude Saint-Maurice, ingénieur horticole puis élève de la Section de 1951 à 53, partenaire privilégié de la SCIC et de la SCET¹⁶, était le seul paysagiste à participer aux travaux de la commission Dupont qui a défini la grille des équipements collectifs dans les années soixante ; il défend le rôle social fondamental des espaces extérieurs. La nécessité d'un espace de jeu

13. Dans les années 30, Seifert est paysagiste-conseil pour l'aménagement des premières autoroutes du III^e Reich. Pour lui le paysage est un ensemble qui ne doit pas être perturbé par le passage d'une route. Le nivellement et la composition végétale doivent recoudre visuellement le paysage. L'étude du site et le relevé des végétaux existants permettent de composer un plan de plantations et d'inscrire l'autoroute dans le paysage.

14. Michel Bourne, entretien du 20 novembre 1995.

15. Couvert dense de végétaux persistants (chênes verts) donnant ombre et fraîcheur au pire « cagnard », dans le prolongement de la bastide.

16. Société civile Immobilière dépendant de la Caisse des Dépôts, comme la Société Centrale d'Équipement du Territoire.

de ballon informel¹⁷ s'impose à lui, comme équipement indispensable à la qualité de vie pour tout ensemble de 300 logements. Il développera ses réflexions sur 20 années d'expérience au cours de la recherche « Le territoire quotidien de l'habitat » qu'il réalise en 1983 pour le ministère de l'Équipement.

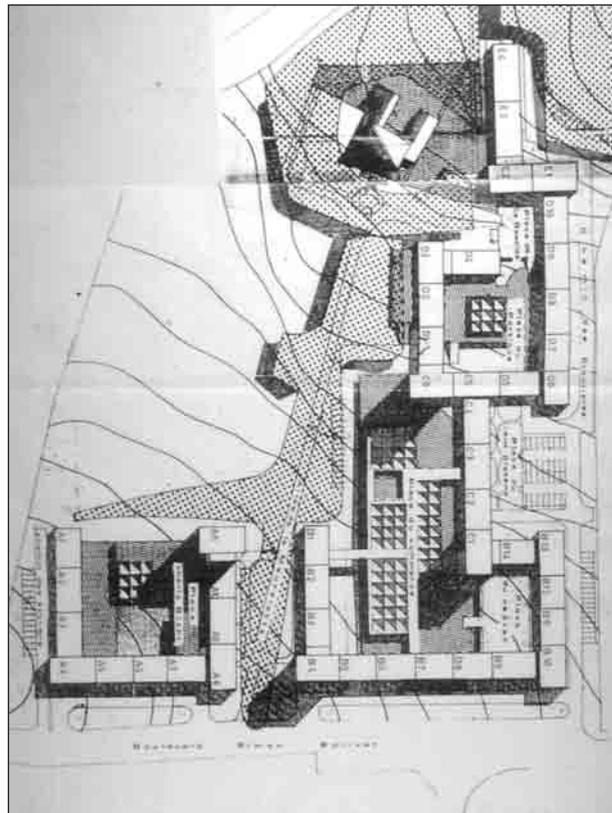
Au village olympique de Grenoble, il installe dans l'épaisseur du sol un dispositif de transition entre une rue minérale piétonne, colonne vertébrale du projet et des espaces libres paysagers finement reliés à une ceinture de mails périphérique. Le projet accueille des œuvres d'art et tout un vocabulaire caractéristique de l'époque : boîtes à gazon¹⁸, pieds d'arbres et sols sculptés. Saint-Maurice déploie un art subtil de l'accompagnement des différents niveaux à travers talus, murets, rampes : une attention rigoureuse aux qualités du sous-sol garantit le succès de ce travail raffiné de modelés. Le dessin du sol ne s'effectue plus en plan, comme à Sarcelles où Jean Camand sacrifie à la modernité en posant sur le sol un dessin abstrait de circulations que l'usager peine à respecter, mais en coupe.

Les vertus de l'espace ouvert

Les Bourne, que nous retrouvons aux Minguettes, mettent à profit dix ans d'expérience dans les grands ensembles de la périphérie lyonnaise pour exiger d'être associés à l'amont de l'opération. A l'instar de leur maître allemand Karl Plömin, directeur du jardin botanique de Hambourg, pionnier d'une approche écologique du paysage, ils ont réalisé de nombreux relevés de différents types de milieux botaniques locaux afin de comprendre et reproduire les associations végétales des terrains qu'ils abordent. Leur participation à l'opération de La Duchère a achevé de les convaincre que de nombreux problèmes pourraient être résolus, de nombreuses économies réalisées, en associant le paysagiste à l'amont des opérations afin d'éviter les espaces résiduels et les ratapages de niveau après coup. Aux Minguettes, ils proposent la réalisation d'un grand vide central, en lieu et place d'une répartition homogène des vides prônée par l'architecte. C'est en effet un grand espace central fédérateur que préconisent le plus souvent les paysagistes lorsqu'ils sont concernés par la définition des « vides ».

Leurs réflexions s'inscrivent dans un contexte porteur où voient le jour des organismes publics liés au développement de l'environnement. La DATAR¹⁹ participe à la création des parcs régionaux, les OREAM²⁰ et le SETRA²¹ embauchent des paysagistes. Ce climat favorable aux sciences du milieu et du paysage conduit à la création en 1971 du ministère de l'Environnement. La création des bases de loisirs puis la politique des villes nouvelles fournissent un champ d'intervention privilégié aux paysagistes. Dans les mêmes années, J. Sgard réalise son œuvre majeure : le parc André Malraux à La Défense.

Le profil d'une nouvelle génération de paysagistes, celle des jeunes diplômés de la Section, se dessine, caractérisée par sa réaction aux enseignements reçus, son intérêt pour de nouvelles sources de références et



L'unité de voisinage de La Maurelette, Marseille nord.
Paysagiste : Jacques Sgard, coloriste : Bernard Lassus.

son exigence pour un statut et une reconnaissance professionnelle. Dès 63, ils apportent dans l'enseignement de la Section les fruits de leur expérience du grand paysage. C'est à cette époque que J. Sgard introduit Bernard Lassus dans l'enseignement et obtient en 67 la création d'un cours d'Écologie. Les paysagistes cherchent à ouvrir les préoccupations de l'école vers l'aménagement du territoire et à développer la figure du « paysagiste d'aménagement », historien, agronome, sociologue et écologiste, homme de synthèse, qui s'ajoute à celle du paysagiste-artiste. C'est dans cette

17. 20 m x 40 m, plus l'environnement nécessaire, pour les jeunes, distinct des terrains de sports réglementés.

18. Sortes de grandes jardinières en béton, utilisées sur dalle et destinées à surélever la pelouse.

19. Délégation à l'aménagement du territoire et à l'action régionale, créée en 1964.

20. Organisation d'Études d'aire métropolitaine créées de 1966 à 1972 par la DATAR dans le cadre de la politique nationale d'aménagement du territoire.

21. Service d'études techniques des routes et autoroutes.

perspective que le CNERP est créé, en 1972, à la demande du ministre chargé de l'Environnement, il fermera en 1978 donnant naissance à la Mission du Paysage. Malgré l'amorce du développement de la profession, la Section du paysage cesse de recruter en 1973. L'École d'Horticulture doit désormais accueillir des élèves de 3e cycle, l'ENITHP d'Angers devant prendre en charge la formation assurée jusque là à Versailles.

Retour vers l'urbain

Fils de pépiniériste, photographe, Jacques Simon suit la Section de 57 à 59 et sera tour à tour bûcheron au Canada, explorateur, provocateur, journaliste... ; il est associé à l'AUA²² où il rencontre Corajoud, qu'il convertit au paysage et qui lui succédera, dès 67, dans cette équipe pluridisciplinaire et pionnière.

Ni théoricien, ni administratif, c'est un homme de terrain, insaisissable, toujours juste. Pour lui, le végétal n'est pas un antidote aux excès de l'urbanisation, le paysagiste n'est pas un décorateur et doit intervenir à hauteur de l'architecture et de la violence du bâti, éviter le style « collier de duchesse ». Simon englobe l'espace vert et le bâti dans un terme commun, il s'intéresse aux champs aussi bien qu'aux autoroutes, il aime la ville, l'architecture, l'agriculture, la campagne ; les événements de la planète le mobilisent : une éruption de l'Etna, la chute du mur de Berlin... il accourt, il ouvre le monde du paysage à une expérience de la vie qu'il transcrit dans ses projets.

Au Parc Saint-John-Perse (1970), où l'utilisation de 40 000 m³ de déblais tient lieu de programme, Jacques Simon réalise un « parc-esquisse » : un ourlet planté autour d'une clairière en cuvette, une chambre verte. A la ZUP des Châtillons, la chorégraphie du peuplier neige (*populus alba nivea*) fait « crépiter l'espace, d'arbres et de prairies » ; ces buttes plantées de végétaux jeunes en massifs denses suscitent une émotion toujours vive. Il récupère les invendus des pépinières et contribue comme Saint-Maurice auparavant au renouvellement de leur palette.

Simon défend la pérennité de la structure constituée par les terrassements et se méfie du « flou végétal », peu apte à tenir l'espace, il se revendique lui-même, plus comme « terrassier » que comme jardinier. Aux Minguettes, les terres de déblais sont régalingées sur l'ensemble du terrain pour accentuer doucement le relief existant, tandis qu'aux Châtillons elles assurent la tenue même de l'espace.

Sa pratique jubilatoire et généreuse de l'édition contribue, à travers la revue *Espaces verts* et de nombreux ouvrages illustrés, à la diffusion de cette activité polymorphe et à l'ouverture du champ du paysage. C'est sans doute là que se joue la différence essentielle avec ses prédécesseurs et collègues. Toute cette activité pédagogique tournée vers le public et vers l'ensemble

des acteurs de la profession, version moderne de la tradition de Forestier, a eu un impact formidable auquel Michel Corajoud a donné tout l'écho possible, à travers 25 années d'enseignement, faisant de Simon, à la fois mythe et réalité, le fondateur d'une posture contemporaine du paysagiste.

L'apport de la composition architecturale

En réconciliant la culture du paysage avec une culture de l'architecture, sans pour autant les amalgamer, M. Corajoud a contribué à donner au projet de paysage une identité propre. À l'AUA, il crée, avec H. Ciriani et B. Huidobro, le groupe « CCH » au sein duquel il va réaliser, entre 1970 et 74, les projets du parc des Coudrays à Saint-Quentin en Yvelines et du parc de la Villeneuve de Grenoble. Le premier est destiné à servir de germe au développement du quartier qu'il précède. Ces deux parcs suscitèrent de vives réactions lors de leur réalisation, les habitants n'y reconnaissant pas l'image habituelle d'un parc.

«... Le rôle du paysagiste n'est pas de contredire l'urbanité volontaire en ponctuant la ville d'îlots de « fausse vraie nature ». Il doit, avec des matériaux propres à l'urbain, recréer de toutes pièces un cadre qui, par référence, donne à la ville des capacités émotives identiques à celles rencontrées dans la nature. [...] La ville est un paysage en soi, nouvelle nature qui porte en elle des valeurs d'échange et de spectacle comparable à celles des sites naturels. Il faut au paysagiste des prérogatives pour l'espace vide comparables à celles de l'architecte pour les volumes construits. »²³

À Grenoble, dans ce parc conçu comme un équipement de plein-air, la nature est interprétée, jamais mimée, passée au filtre de la géométrie, elle se veut le biais d'un nouveau souffle de l'espace urbain. Les saules à feuilles de romarin s'écoulent comme des rivières, les arbres semblent glisser sur les buttes. Michel Corajoud réintroduit les images des oliviers qu'il a vus dans le centre de l'Espagne et fait référence au paysage agraire comme une source de rénovation de l'image du jardin. La confrontation des différentes géométries végétales contribue à la constitution d'un projet autonome dans un espace défini par les bâtiments.

Michel Corajoud oriente la pédagogie vers la question de la ville, le goût de la composition et du dessin. C'est, alors, vers l'Italie et l'Espagne que se tournent les étudiants, au cours de voyages menés par Corajoud,

22. L'Atelier d'Urbanisme et d'Architecture : équipe pluridisciplinaire créée par Jacques Allégret dans les années soixante, pour laquelle construire bien nécessite la collaboration de tous les professionnels impliqués : sociologues, urbanistes, plasticiens, coloristes, ingénieurs, économistes, juristes et paysagistes...

23. Corajoud M., *Espaces Verts*, n° 25, 1970, p. 32.

vers des cultures où priment la maîtrise de la nature par l'homme et le dessin des choses.

Il mène combat pour le maintien de la formation à Versailles. La nouvelle école est finalement créée en 1976 par le ministre de l'Agriculture, Jacques Chirac. Rattachée à l'École nationale supérieure d'horticulture, c'est une formation en 4 ans après recrutement sur concours à Bac + 2, mais ce n'est qu'en 1995 qu'elle obtient un statut d'établissement autonome après le départ de l'ENSH à Angers.

Petit à petit, Corajoud va évoluer vers une démarche plus personnelle, liée à la connaissance du milieu vivant acquise au contact des enseignants du département d'Écologie de l'ENSP, notamment Marc Rumelhart. Aujourd'hui la lecture du site et sa révélation commandent sa démarche.

Le rapport au site

La capacité à lire le site en profondeur caractérise aujourd'hui la pratique du paysagiste ; moteur même de la conception, l'identité du site a vertu à déterminer le programme. À l'époque de la *tabula rasa*, un bon site est un site plat, apte à garantir – y compris par son prix – le maximum de confort aux logements ; la seule concession au site existant est la préservation de son patrimoine monumental et végétal, le cas échéant. Les sites forts, en pentes, avec des vues lointaines, comme Beaulieu ou La Maurelette restent des exceptions. La notion de site est réduite au terrain, comme le montrent les documents utilisés qui ne dépassent pas les limites de la parcelle à aménager.

Pour Forestier cependant, un langage formel ne devait découler que du contexte particulier à chaque projet ; sa proposition pour l'aménagement de la Cité Universitaire s'inscrit dans la pensée d'une radiale sud d'implantations universitaires en région parisienne, reliées par un réseau d'avenues-promenades menant du Quartier Latin à la vallée de Chevreuse – idée reprise dans les années cinquante par Eugène Beaudoin qui a travaillé avec Forestier. Le parc Kellermann, conçu par Jacques Gréber dans le XIII^e arrondissement parisien, s'inscrit dans la topographie marquée des fortifications par une série de terrasses surplombant l'ancienne zone ; un peu plus loin, au square René Legall, Jean-Charles Moreux souligne l'importante dénivelée de la vallée de la Bièvre par un grand mur et intègre au projet les peupliers qui suivent la rivière enterrée.

L'héritage de cet attachement au site est encore lisible jusque dans les années cinquante, comme à Beaulieu et dans une moindre mesure à l'Aubépin. Le projet de Bron-Parilly s'inscrit, lui, dans la lignée des visions corbusiennes, exposées en 1933 au IV^e congrès des CIAM et publiées en 1941, dans la Charte d'Athènes. Si l'alliance de l'homme et de la nature est célébrée, l'image en est abstraite, dénuée de tout rapport au sol précis.

Car les problématiques paysagères sont proches des débats qui opposent les fonctionnalistes aux héritiers d'un urbanisme soucieux d'articulation historique et géographique, dans la lignée de Forestier, dont Gréber, puis Bardet et Auzelle reprennent le flambeau. La Maurelette est l'expression de ce versant régionaliste du débat, minoritaire en France lorsque Claudius-Petit devenu ministre de la Reconstruction et de l'Urbanisme en 1948, tranche en faveur de Le Corbusier et de ses épigones.



« À force de chercher, on a déterré un grand ensemble. Ils étaient fous ces gaulois... An 3040. » (Jacques Simon, coll. « Aménagement des espaces libres », n° 7, Les gens vivent la ville, 1979.)

Nous retenons, à la suite de Bernard Barraqué, l'hypothèse d'une ambition plus vaste dans la création de la section du Paysage que celle de la seule professionnalisation des paysagistes, celle d'une véritable politique du paysage en France, dans la lignée des réflexions amorcées depuis le début du siècle et étouffée par la nouvelle orientation politique. Comme nous l'avons évoqué, la Section n'a pas joué son rôle de contre-pouvoir, sans doute en raison de la faiblesse de ses effectifs : « le poids de la tradition de l'art des jardins a semble-t-il refermé la section sur la profession et son école »²⁴.

La rupture est radicale, comme en témoignent ces mots de Marcel Lods : « Une ville, même détruite, ne peut pas être reconstruite avec des données neuves, il faut pour qu'on puisse y arriver qu'on ait supprimé deux choses : le dernier habitant et le cadastre. »²⁵ Les

24. Barraqué B., *Le paysage et l'administration*, MULT, DUP, Mission de la recherche urbaine, février 1985, p. 67-68.

25. Lods M., *L'Architecture Française*, n° 141-142, 1953.



« J'espère qu'ils vont laisser ça comme c'est! » (Jacques Simon, le parc Saint-John-Perse, Reims, Espaces verts, n° 33, 1972)

Floralies de 1959 au CNIT s'inscrivent dans cette même perspective à travers la mise en avant du « plaisir superbe de forcer la nature »²⁶ pour obtenir les effets plastiques désirés, comme dans un tableau abstrait. Le site est alors une abstraction, une invention destinée à recouvrir la réalité que l'on ne souhaite pas voir. C'est la recherche de la nouveauté pour la nouveauté, destinée à échapper à l'impossible mémoire trop proche, celle de la guerre, des bombardements, de l'occupation, des ombres et des ambiguïtés. Dans ce contexte tissé d'innovations et de contradictions, l'héritage de l'existant n'est pas recevable, et cela jusque dans les années soixante-dix.

« Le site, » dit Corajoud, – qui avoue des milliers d'hectares réalisés sans voir le site – « c'était les bâtiments ». Le site n'est d'abord pas envisagé comme élément de conception mais comme support d'une nouvelle géographie inventée, destinée à recouvrir un état abstrait. La fréquentation du milieu paysagiste et sa confrontation au végétal feront évoluer sa réflexion et sa pratique vers une soumission à la dynamique du site ; la recherche de la révélation du site est devenue aujourd'hui le leitmotiv repris par tous. « Aujourd'hui, » dit-il, « à Grenoble, je ferais un paysage de plaine... ». Comme une boucle pour retrouver l'importance du site et du milieu vivant, il a fallu s'en éloigner... ; pris en compte entre les deux guerres et jusque dans les années cinquante, le site devient une notion abstraite réduite à celle du terrain, une invention destinée à recouvrir l'existant, pour ensuite retrouver sa place prépondérante dans la conception du paysagiste « vestale du monde » en quête de son authenticité. Une boucle à la quelle se rattachent les générations suivantes : Alexandre Chemetoff s'intéresse à l'héritage de Forestier²⁷, dans le quel il inscrit son travail à la ZAC des Hautes Bruyères ou à La Courneuve par exemple.

Des médiateurs indispensables

L'approfondissement de cette histoire des pratiques urbaines invite à une relecture de l'histoire urbaine « par les espaces ouverts ». Le passage du dessin au

modelage du sol et la structuration de l'espace par les terrassements, l'évolution des techniques de plantation et la simplification de la palette végétale, l'intérêt pour les associations végétales indigènes, enfin, l'intégration de la question de l'entretien à la conception du projet, sont autant d'acquis qui restent d'actualité.

La mécanisation des techniques de plantation, puis d'entretien, a entraîné la simplification du dessin des espaces et l'utilisation de végétaux en grandes masses plantées très jeunes selon les méthodes forestières. Les budgets d'entretien inexistant, tout comme la quasi-stérilité des sols généralement trop compactés, imposent l'utilisation de végétaux résistants et peu exigeants. L'abandon de la strate arbustive permet l'accessibilité grandissante des massifs arborés. S'appuyant sur l'étude des conditions locales d'existence des végétaux, les paysagistes privilégient l'utilisation d'essences indigènes et rustiques ; ils s'attachent ensuite à la structuration de l'espace par des lignes ou des masses de plantations monospécifiques ou encore par les terrassements.

Mais les végétaux plantés jeunes et denses, selon des techniques forestières, n'ont pas bénéficié des éclaircissements nécessaires, par ignorance ou par crainte de choquer les habitants. À l'ombre des arbres devenus trop grands, les haies ont déperé ; les massifs sont devenus opaques, voire dangereux.

La multiplication de limites liée au nouvel objectif sécuritaire s'oppose à la conception initiale des espaces libres ouverts à tous, dont la qualité résidait précisément dans le caractère démocratique et abondant.

Dans toutes les opérations de grands ensembles la revanche du paysage est éclatante, la composante initialement mineure contribue aujourd'hui de façon essentielle à la qualité des lieux. À Sarcelles, le maillage paysager est aujourd'hui l'élément le plus remarquable, comme à l'Aubépin, à la Villeneuve... Aujourd'hui, les atouts de ces sites reposent bien plus dans leurs

26. Joffet R., « Les floralies internationales de Paris », *Urbanisme*, 1959, n° 64, p. 2 à 9.

27. Chemetoff A. et Cohen J.-L., « Le droit à la ville, les espaces publics de Barcelone », *AMC*, n° 2, octobre 1981.

vides que dans leur bâti souvent dégradés. La compréhension des objectifs initiaux qui ont présidé à leur conception permet de réintervenir de façon appropriée et digne sur ces espaces.

De nombreux contresens dans la réhabilitation reposent sur la peur du vide des maîtres d'ouvrage et des habitants. La plupart des campagnes de replantation en cours, notamment aux Minguettes, se font à l'encontre des ouvertures initialement ménagées. Au parc Saint-John-Perse à Reims, le Service local des espaces verts peine à reconnaître un parc dans cette vaste chambre verte destinée à « (être) animée par le ciel, les nuages, les ombres, et par l'homme avec toutes ses inventions... »²⁸.

Les paysagistes, défenseurs de la grande dimension de l'espace ouvert, ont leur place à tenir dans les débats concernant le redécoupage foncier de ces grandes parcelles d'évolution difficile.

La montée de l'intérêt pour l'environnement ne doit pas occulter le fait qu'elle repose sur une vision mythique du végétal, opposant une nature salvatrice à la violence urbaine, nature destinée à racheter les excès de la construction industrialisée par les vertus hygiénistes, lénifiantes et compensatoires de la verdure.

Aujourd'hui de plus en plus, les paysagistes délaissent la commande des abords de bâtiments pour affirmer la spécificité de leur compétence sur le territoire et la grande échelle. Une démarche initiée précisément dans leur intérêt pour le grand paysage, puisé dans les cultures voisines du nord de l'Europe dans les années d'après-guerre. Ce que Henri Pasquier affirmait déjà, en 1928, comme « l'urbanisme, ce prolongement jusque dans le collectif, de l'Art des Jardins dans l'individuel ». Cette démarche trouve son équilibre et son fondement dans l'idée du jardin comme laboratoire du travail sur le paysage, un jardin précisément absent de la pensée moderne à l'exception de Roberto Burle-Marx, seul paysagiste à participer aux CIAM.

Le jardin, la culture, la terre hantent les rêves des habitants. Les paysagistes en font des éléments de débat sur l'évolution de notre société urbaine.

Bernadette Blanchon

28. J. Simon, interviewé par Sylvos F. et Izembart H., déc. 1988. *États de projets*, sous la dir. de Isabelle Auricoste, ENSP-Mission du paysage, 1989.

Bernadette Blanchon, architecte, est maître de conférences à l'École nationale supérieure du paysage de Versailles depuis 1991. Son travail d'enseignement et de recherche porte sur la contribution d'une culture du paysage à la réflexion sur l'urbain.